



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

2023-2024

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

L'école d'éducation internationale Filteau, située à Québec dans l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, accueille près de 600 élèves du préscolaire à la 6e année. Elle compte également sur une équipe dévouée de plus de 80 employés. L'école offre depuis 2008, le Programme primaire du Baccalauréat international de la maternelle à la 6e année. Le projet éducatif de l'école rejoint donc la vision du Baccalauréat international en développant chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. Des périodes supplémentaires d'activités en anglais contribuent également à l'enrichissement du programme offert par l'école. L'école renouvelle par exemple depuis plusieurs années son partenariat avec le programme Odyssée pour soutenir le développement de la conversation anglaise chez les élèves via la présence d'un moniteur de langue. Le nombre de périodes d'enseignement de l'anglais au 3e cycle est également augmenté et des périodes d'activités anglaises/cycle animée par chaque titulaire est aussi offert. Finalement, chaque année, l'école Filteau présente devant plus de 1000 personnes (élèves, parents et amis) une comédie musicale réalisée par ses élèves. Tous les élèves de 6^e année prennent part à la création de cette pièce. Via cette activité, les élèves apprennent à travailler sur un projet qui leur demandent une implication importante toute au long de leur année. Alors qu'ils doivent monter sur scène, ils sont amenés à dépasser la gêne naturelle de se présenter devant un public. La confiance en eux qu'ils y acquièrent leur servira tout au long de leur vie, mais favorisera également la transition vers l'autonomie requise au secondaire.

Au final, l'école souhaite donc amener ses élèves à grandir, à s'épanouir, pour devenir des citoyens responsables et ouverts aux autres, qui cultiveront le plaisir d'apprendre toute leur vie.

Dans ce contexte, le Conseil d'établissement réunit des parents et des membres du personnel de l'école selon les modalités prescrites dans la Loi sur l'instruction publique. Son rôle est défini par cette même loi et regroupe un ensemble de pouvoirs et de responsabilités en matière de services éducatifs, de services extrascolaires et de ressources financières et matérielles. Il est une instance de gouvernance scolaire locale qui permet d'échanger et de se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible aux élèves.

Comme chaque année, 2023-2024 a été marqué par plusieurs événements. On ne peut évidemment passer sous silence les grèves qui ont touchées le milieu scolaire. On doit également mentionner la construction des nouvelles classes modulaires qui porteront à 30 le nombre de groupes scolaires dès l'automne 2024. Il y a aussi l'expérience des après-midis d'activités qui, malgré quelques ajustements, se sont révélés très plaisants pour les élèves et les enseignants. On se souviendra aussi de l'éclipse de soleil qui a entraîné bien des questionnements et la fermeture de la plupart des écoles québécoises. La dictée, et la course de la Fondation qui sont toujours de grands succès. Et finalement, après la COVID ça prenait bien un nouveau virus; la coqueluche s'est donc invitée dans les dernières semaines de classe, donnant quelques sueurs froides à la direction et à l'équipe de la comédie musicale.

Mais en cette année olympique, je voudrais vous faire imaginer ce que la dernière année scolaire pourrait être si on la comparait aux Jeux de Paris. Tout commencerait à la fin août 2023 avec le début de l'année scolaire. Les élèves, comme les athlètes, se sont préparés avec anticipation et détermination pour ce moment. C'est la rentrée; le coup d'envoi, la cérémonie d'ouverture! C'est le moment où chacun prend place dans sa nouvelle équipe, avec des objectifs précis et une volonté de se démarquer tout au long de l'année.

Débute alors la première étape. Les élèves s'engagent dans leurs études avec énergie. Ils découvrent les richesses du programme international et s'imprègnent des valeurs de diversité et d'ouverture qui caractérisent l'école. Ils se lancent dans les premiers défis, prêts à se mesurer aux exigences académiques et à tester leurs capacités. Comme les athlètes, ils accumulent des points pour se préparer aux épreuves à venir. Les élèves de 6e année ont aussi une « compétition hors site »; c'est le voyage à New-York. Il faut être autonome, responsable et... parler anglais. On revient fier de nous!

La deuxième étape équivaut au cœur des Jeux. Les élèves affrontent des examens, des projets et des défis qui mettent à l'épreuve leur compréhension et leurs compétences. C'est un moment de haute intensité. Les efforts fournis tout au long du trimestre sont cruciaux pour atteindre les objectifs fixés, tout comme les athlètes doivent donner le meilleur d'eux-mêmes pour se qualifier pour les finales. Heureusement nos « élèves-athlètes » peuvent compter sur des « profs-entraîneurs » dévoués et une équipe de soutien passionnée.

La troisième étape marque l'approche de la fin de l'année scolaire, un peu comme les finales des Jeux olympiques. Les révisions s'intensifient, les derniers efforts sont concentrés pour optimiser les performances. Les élèves, tels des athlètes en quête de la médaille d'or, se dépassent pour atteindre leurs objectifs. Les moments décisifs arrivent, et chaque devoir, chaque révision devient une chance de briller.

Enfin, la fin de l'année scolaire est la cérémonie de clôture des Jeux. Les résultats sont annoncés, les diplômes sont remis, et les élèves célèbrent leurs réussites et leurs progrès. C'est le moment de savourer les accomplissements. Ça peut être une médaille (une bonne note), mais ça peut également être une performance dont on sera fier (pour certains s'améliorer dans une matière est le seul succès dont on a besoin; de la même façon qu'un athlète peut être heureux de s'être rendu jusqu'aux jeux olympiques). Les souvenirs des efforts et des triomphes resteront gravés dans la tête de nos enfants, tout comme les moments forts des Jeux Olympiques dans la tête de nos athlètes. Ainsi, l'année scolaire 2023-24 à l'École d'Éducation Internationale Filteau, tout comme les Jeux de la XXXIII olympiades à Paris, aura été une aventure marquée par des défis, des préparations, des moments d'intensité et, finalement, la satisfaction du travail accompli.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur dévouement et leur travail. Votre engagement est essentiel pour la réussite de l'école et pour la réalisation de notre vision commune. Je souhaite également exprimer ma gratitude aux enseignants, aux professionnels, aux techniciens en service de garde, aux personnels administratifs ainsi qu'à la direction, aux élèves et aux familles pour leur soutien indéfectible et leur collaboration active dans ce beau projet éducatif.

Jean Francoeur
Président du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	9
Annexes	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école Filteau est composé de 14 personnes (incluant les membres parents substitut). La présidence et la vice-présidence doivent être assurées par des membres parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire.

Nom et prénom	Titre
M. Jean Francoeur	Parent - Président (1e année d'un mandat de 2 ans)
M. Ayoub Hentati	Parent - Vice-président (2e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Josée Boudreault	Parent - Trésorière (1e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Amélie Plante	Parent - Représentante au comité de parents (2e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Anne-Laure Rollin	Parent - Représentante substitut au comité de parents (1e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Catherine Vaillancourt	Parent substitut (mandat d'un an)
M. Saad Bencheikh	Parent substitut (mandat d'un an)
Mme Dominique Garneau	Représentante des professionnels (mandat d'un an)
Mme Isabelle Bouchard	Représentante du service de garde (mandat d'un an)
Mme Annick Rompré	Représentante du personnel de soutien (mandat d'un an)
Mme Annie Masson	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Mireille Coté	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Isabelle Lacombe	Directrice (mandat d'un an)
Mme Heather Moores	Directrice adjointe (mandat d'un an)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et toute personne qui souhaite y assister peut le faire. Le public ne peut toutefois pas intervenir durant l'assemblée sauf pendant la période de questions lui étant réservée et après y avoir été autorisé par le président.

Certaines décisions peuvent également être prises à la suite d'échanges courriels. En 2023-24 cette façon de procéder n'a été utilisée que dans les cas où le Conseil doit autoriser la tenue d'une sortie scolaire alors qu'aucune rencontre n'est prévue dans un délai permettant de le faire. Cette procédure a permis de ne pas convoquer de séance extraordinaire.

En 2022-2023, les rencontres du conseil ont eu lieu aux dates suivantes :

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
03-10-2023	Ordinaire
07-11-2023	Ordinaire
18-12-2023	Ordinaire
13-02-2024	Ordinaire
16-04-2024	Ordinaire
11-06-2024	Ordinaire
27-08-2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	---	---	Ne s'applique pas
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	02-2024 06-2024	Adopté à l'unanimité	Une première version a été adoptée en février. Un nouveau plan a été présenté et adopté lors de la rencontre de juin
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	08-2024	Approuvé à l'unanimité	
Approbation des contributions financières exigées	04-2024	Approuvé à l'unanimité	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	04-2024	Approuvé à l'unanimité	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2024	Approuvé à l'unanimité	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	06-2024	Adopté à l'unanimité	Les règles de fonctionnement ont été présentées en juin 2023. Leur adoption a été confirmées en août 2024, une fois les tarifs de garde

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

			officiellement connus
Approbation des thématiques des journées pédagogiques 2024-2025 organisées par le service de garde	06-2024	Adopté à l'unanimité	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	11-2023	Voir commentaire	Le CE a émis un avis au CS concernant les critères permettant le déplacement de groupes d'une école à une autre advenant une situation de force majeure
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	04-2024	Voir commentaire	Chaque critère proposé par le CS a fait l'objet d'une discussion par les membres du CE. Selon l'importance que les membres souhaitent accorder à chaque critère une cote de de 1 à 5 a été donnée. Le résultat a été adopté à l'unanimité.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	---	---	Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents	---	---	L'école transmet un communiqué mensuel aux parents dans lequel les principales discussions et décisions du CE sont rapportés. Les ordres du jours et les procès-verbaux du CE sont accessibles à partir du site web de l'école.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2024	---	Voir point sur grille matière plus bas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	---	---	Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2023	Approuvé à l'unanimité	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2024	Approuvé à l'unanimité	Le CE tient à souligner la reconduction des périodes d'enrichissement en anglais au sein de la grille matière encore cette année. Le CE note également l'entrée en application du nouveau cours sur la citoyenneté québécoise.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Voir commentaire	Approuvé à l'unanimité	Tout au long de ces rencontres le CE a approuvé les modifications à l'horaire qui lui ont été présentées dont notamment : Épluchette de blé d'inde - changement d'horaire Activités de Noël - changement d'horaire Comédie musicale - horaire des pratiques et représentations Activités de fin d'année - changement d'horaire

Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation des parents	---	---	Au besoin, la direction de l'école a sondé les parents via des outils informatiques. Le CE n'a pas été impliqué, mais a été tenu au courant des démarches lorsque cela était requis
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	04-2024	---	À la demande du CE, le conseil des élèves de l'école a été sollicité pour consulter les élèves de 4e, 5e et 6e années sur un sujet leur tenant à cœur. Le conseil des élèves a retenu la thématique du sentiment de sécurité à l'école. Les résultats du sondage ont été présentés par deux élèves aux CE.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	10-2023 12-2023	Approuvé à l'unanimité	En plus, certaines activités ont été approuvées par les membres du CE via des consultations courriel
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	02-2024 et 04-2024	Approuvé à l'unanimité	(02-2024) - Le CE approuve l'essai du service de traiteur CuisineExpress pour une période de 5 semaines. Vu la bonne réception de ce projet, le CE accordera ensuite à la direction de l'école le mandat de prolonger l'offre de traiteur pour le reste de l'année scolaire (04-2024) - Le CE approuve le choix de la direction pour la photographe qui fera les photos scolaires de l'année 2024-2025
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	---	---	En raison de travaux, l'école n'offrira pas ses locaux pour la tenue de camps de jour
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	10-2023	---	Le CE autorise la direction de l'école à poursuivre la réalisation d'un projet subventionné par la Ville de Québec en matière de sécurité routière (Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière de la ville de Québec).
Adoption du budget annuel de l'établissement	10-2023	Adopté à l'unanimité	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Aide aux parents – Offre de conférences	10-2023	Adopté (membres parents seulement)	Les parents du CE choisissent d'abonner tous les parents de l'école au site Moozoom. Cet abonnement permettra aux parents d'approfondir avec leur enfants des thématiques abordés en classe via différentes activités.
Adoption du budget service de garde	02-2024	Adopté à l'unanimité	

2.3 Résultats obtenus

Les discussions tenues et les décisions prises par les membres du Conseil d'établissement ont permis l'atteinte des objectifs souhaités.

Annexe

Rapport de la trésorerie